ENVOI-ROUTAGE

ENVOI-ROUTAGE 17 rue Pagès- 92150 Suresnes France contact@envoi-routage.com

CONTRAT D'ENGAGEMENT D'ESSAI POUR UNE ACTIVITE A DOMICILE

« **ENVOI-ROUTAGE**» société à responsabilité limitée est en activité depuis 7 ans. Située Suresnes (92150) elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau.

Entre les soussignées :

La société ENVOI-ROUTAGE au capital de 125 875,00 euro

Sur l'année 2017 elle réalise un chiffre d'affaires de 2 000 800,00 €. Le total du bilan a augmenté de 33,88 % entre 2016 et 2017.

Siege social, compagnie de gestion et de services, 17 rue Pagès 92150 Suresnes.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Chambre du commerce et d'industrie de France, sous le numéro :

RCS: B432247898

CODE NAF : 6201Z

Nombre d'établissement : 00003

SIRET: 432 247 898 00039

TVA: FR 79432247898

Représenté par monsieur **Laurent HORWITZ** son représentant légale actuellement en fonction, domicilié en cette qualité au dit siège.

Monsieur/Madame de nationalité française et de sexe masculin né, le

Adresse :

Article 1 : ENGAGEMENT D'ESSAI

La société engage monsieur/madame pour une période d'essai de deux semaine, en qualité d'agent de mise sous plis dans le service routage mail et préparateur de documents.

Si au cours de la période du contrat, monsieur/madame reste absent (e) pour quelques motifs (maladie, accident ou autre motifs) sans justificatif, cette absence conduira à la suppression de l'exécution du contrat. Et la période d'essai sera donc prolongée d'un temps égal à la durée de l'absence.

Pour le bon fonctionnement du travail monsieur/madame devra informer la société de toute modification en cas de désagrément, ou changement des horaires de travail.

L'engagement de monsieur/madame suivants : subordonné à la remise des documents

- Copie de carte nationale d'identité
- Copie d'avis d'imposition.

Article 2 : OBJET DU TRAVAIL

Monsieur/madame st engagé (e) par la société **ENVOI-ROUTAGE**, pour l'exécution de tâche déterminée et temporaire qui ne relève pas de l'activité normale et permanente de l'entreprise.

Cette tâche d'agent préparateur de document sera exécutée pour faire face au besoin de la société, de satisfaire une catégorie de client, pour lesquels le travail sera de façon temporaire.

Article 3: FONCTION – ATTRIBUTION

Monsieur/madame exercera sa fonction d'agent préparateur de document, sous l'autorité du responsable monsieur **Michel MARTIN**, à qui vous devrez rendre compte en fin d'activité.

Dans le cadre de votre fonction, monsieur/madame sera chargé (e) de :

- Recevoir les documents de nos clients temporaires.
- Ranger, plier les documents selon le mode indiqué par la société.

Article 4: LIEU DE TRAVAIL – SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Le poste de monsieur/madame sera basé à son lieu de résidence et ne saurait être modifié dans l'intérêt de la société.

Article 5 : LIVRAISON DU TRAVAIL A FAIRE

Le travail à faire sera livré au domicile de monsieur/madame	oit par mail, la
poste ou par un transporteur privé. A la signature du présent contrat, monsieur/mac	lame
s'engage à respecter le programme de livraison et d'enlèvement du tra	vail achevé, qui lui
sera donné par le responsable logistique.	

Article 6: REMUNERATION ET MATERIEL DE TRAVAIL

Monsieur/madame percevra une rémunération de 600 euros net pour cette période d'essai de 2 semaines en fin de contrat.

Bien avant de commencer cette période d'essai, en vu d'être productif, monsieur/madame sera muni d'un matériel de travail (ordinateur, imprimante, machine de mise sous pli, cartouches d'ancres, destructeur à papier, titreuse à ruban, Kit Étiqueteuse DYMO, carton etc...).

Le règlement des différents frais (Frais du transporteur & frais de matériel de travail) sont entièrement à la charge de notre entreprise, qui enverra à cet effet un cheque pour couvrir toutes les taches. En cas d'annulation ou de résiliation du contrat, le matériel de travail devra être restitué en toute intégralité.

Vous serez rémunéré soit par cheque, ou par virement bancaire. **Faites nous parvenir votre RIB** au cas où vous souhaiterez percevoir votre salaire par virement bancaire.

Article 7: DISPOSITIONS FINALES

Ce présent contrat est un contrat d'engagement à l'essai. S'il est concluant monsieur/madame lera engagé (e) pour une durée de 6 mois renouvelable avec un salaire mensuel de **1200 euros net**. A cet effet, un nouveau contrat sera établi.

Les clauses du présent contrat, seront valables dès la signature par monsieur/madame et devront être respectées par les différents partis concernés.

Fait Suresnes, le 14 Novembre 2018

Signature de l'employé

